



## EDITO

Dans le respect de l'engagement d'information que j'ai pris auprès de vous, je profite de la parution du LMDM de Mai, pour vous transmettre les éléments qui vous permettront d'appréhender avec précision la situation financière de la commune.

A leur lecture, vous observerez que les résultats sont plus que satisfaisants, tant en Fonctionnement qu'en Investissement.

Notre Mode de gestion identifié fait ses preuves:

1/ Faire d'importantes économies au quotidien, 2/ Réaliser des Recettes Exceptionnelles, 3/ Construire des dossiers pour obtenir des Subventions. Ces trois critères, on peut le dire aujourd'hui, sont une grande réussite, et vont nous permettre une fois les notifications des aides obtenues de passer à la phase de réalisation.

En début de mandat (2014) après plusieurs réunions avec les administrations qui octroient des subventions, nous avons établi un schéma directeur. Celui-ci nous permet d'obtenir les meilleurs taux d'aides. C'est ainsi qu'est née l'opération « **CENTRE-BOURG** »

Pour être éligible à ces aides, plusieurs critères sont nécessaires, la réhabilitation de l'habitat, c'est ainsi que la commune a adhéré par convention dès 2015 à la politique "Habitat" par le biais de la Communauté Urbaine. Cette adhésion permet notamment aux propriétaires d'avoir les travaux de réhabilitation de leur habitat subventionné jusqu'à 70 % (une dizaine de dossiers sont signés depuis tous les ans).

Nous avons l'obligation aussi au niveau des travaux de voirie de tenir compte et c'est bien normal, du volet accessibilité. La réhabilitation de la place de la République par la réalisation d'un plateau de même niveau entre le SPAR et le bureau de tabac en est un exemple. Dans la continuité toutes les rues qui convergent vers le centre-ville ont été entièrement refaites, ainsi que tous les parkings. Pour couronner l'ensemble toute la signalétique de notre ville sera revue, afin de mieux identifier toutes les directions.

La revitalisation du « **CENTRE-BOURG** », est une nécessité !

Victor Hugo disait : «*La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société*».

La richesse de nos rues vient précisément des commerçants qui les animent et qui en font un cœur battant ! Recréer ce souffle, accompagner cette dynamique, est justement l'une des missions de la municipalité, afin d'animer le centre-bourg. La revitalisation du cœur de ville n'est pas seulement une exigence économique, c'est aussi un besoin social !

Des commerces de proximité dynamiques sont indispensables à l'attractivité du centre-ville, également le service à la personne doit être créé, il n'existait rien. Pour cela nous créerons un Centre-Culturel, une Médiathèque, un Pôle Médical, le tout desservi par une nouvelle voirie et un nouveau parking.

Tout ce travail réussi, nous le devons à toute une Equipe (Agents Territoriaux – Elus), et croyez-moi il y a beaucoup de travail fourni !

Pour cela je souhaite remercier toutes les personnes qui y ont participées.

Sur tous ces projets d'aménagement, nous avons travaillé en concertation avec tous les professionnels afin d'identifier le volet économique, réalisé plusieurs réunions publiques pour mettre en avant le projet social, de toute cette concertation est né ce beau projet de vie, pour cela je vous remercie.

“ **RÉHABILITATION DE L'HABITAT : Travaux subventionnés jusqu'à 70% sur le centre ville grâce à la convention signée en 2015 avec PMMCU\* ”**

\*Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine

“ **La revitalisation du Centre-Bourg est une nécessité ! ”**

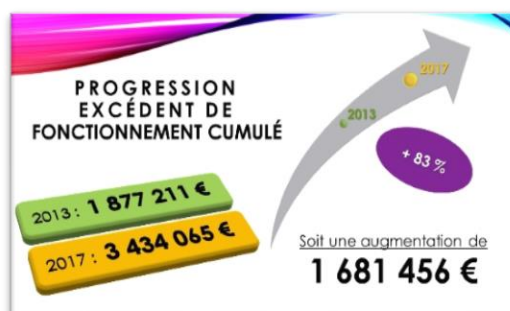
“ **nous avons fait d'importantes économies sur notre section de fonctionnement ”**

## SITUATION FINANCIÈRE

Notre Mode de Gestion identifié et transparent, fait apparaître des économies très importantes en Fonctionnement, pour constater un Excédent net de Fonctionnement de 3 434 065 € à fin 2017.

Pour notre section d'Investissement, l'identification par un PPI (*Plan de Programmation des Investissements*), constate un Excédent net de 1 676 195 € à fin 2017, **bien que nous ayons remboursé pour 1 499 119 € d'emprunts contractés par l'ancienne municipalité.**

Toutes sections confondues, notre situation financière cumulée à fin 2017, constate un excédent Net, (*excédent net veut dire, une fois tout payé !*), de 5 112 260 €. Ce montant est validé par le Compte de Gestion de M. le Percepteur.



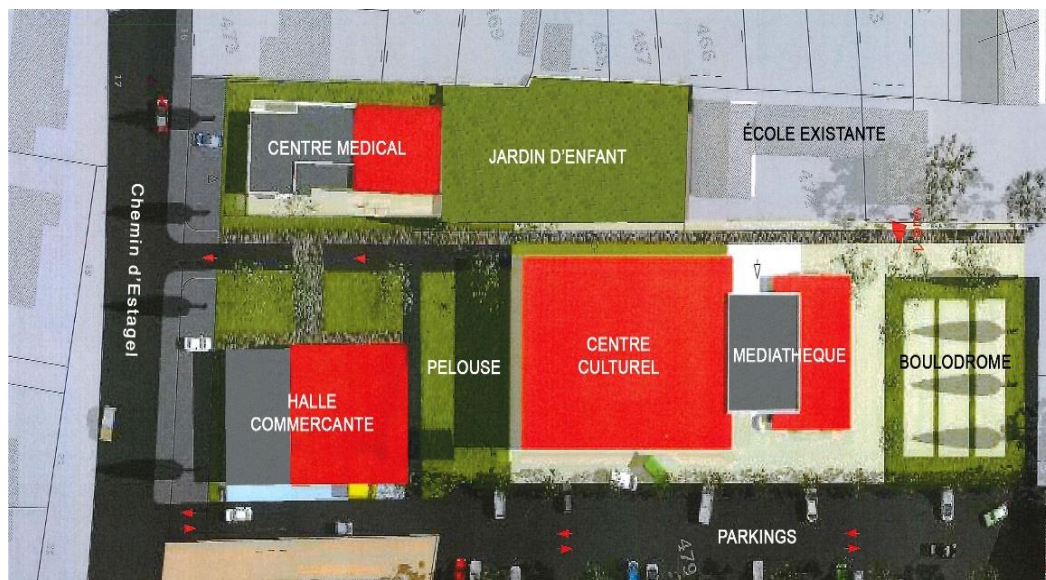
## OPÉRATION "CENTRE-BOURG"

Ce projet CENTRE BOURG nous l'avons préparé durant ces 4 dernières années, il répond à la question de revitalisation d'un centre-ville.

Trois axes de réflexions nous ont permis d'en créer le cahier de charges :

- L'Aspect Social / L'Aspect Economique / L'Aspect Financier (*le coût*)

Tous ces projets permettront de créer un vrai Pôle, où tous les jours, une moyenne de 400 personnes convergeront sur le centre-ville (*étude de marché*), un vrai lieu de vie !



“ un excédent Net cumulé de 5 112 260 €.

Ce montant est validé par le Compte de Gestion de M. le Percepteur. ”

“ Sur 4 ans, un désendettement de 1 499 119 € ”

“ Tout ce travail réussi, nous le devons à toute une équipe, et croyez-moi il y a beaucoup de travail fourni ! ”

“ Tous les jours 400 personnes convergeront sur le centre-ville, un vrai lieu de vie ! ”

## ● UN POLE ÉCONOMIQUE

**La Halle commerçante** avec ses 7 commerces complémentaires à ceux existants, (*Boulangerie, Boucherie/Charcuterie, Traiteur, Café licence IV, Bar à vins, Snack, Pressing, Pizzeria, Zone pour un étal divers*), ce lieu de vie attractif nous permettra de mettre en place également , un marché ambulant « digne de ce nom », (*avant ce n'était pas possible, par manque d'attractivité*).

Pour un ensemble de 600 m<sup>2</sup>

**Coût du projet HT : 600 000 €**

**Subventions : 341 000 €**

**Coût Mairie : 259 000 € financés par les loyers**

## ● UN POLE MÉDICAL

qui accueillerait 8 professionnels (*Médecin, Kinésithérapeute, Pharmacien, Ostéothérapeute, Dentiste, Infirmier, Hypnothérapeute, Podologue*). Cela facilitera l'accès aux soins pour les administrés et améliorera la visibilité de toutes ces professions.

Pour un ensemble de 600 m<sup>2</sup>

**Coût du projet HT : 1 000 000 €**

**Subventions : 200 000 €**

**Coût Mairie : 800 000 € financés par l'achat des professionnels**

## ● LE CENTRE CULTUREL ET LA MÉDIATHÈQUE

Le gymnase du Collège Saint Louis Notre Dame déjà utilisé par la municipalité et mis à disposition gratuitement par la direction de l'établissement que je remercie à nouveau, ne peut convenir. D'une part à une programmation annuelle (*pour un événement il faut au total 5 jours d'installation et de démontage*), d'autre part nous ne pourrions pas utiliser de fonds publics pour sa mise aux normes d'utilisation (*travaux*).

A cette question légitime et probablement révélatrice d'un manque de perception tout à fait claire du rôle d'un Centre Culturel et d'une Médiathèque, je répondrais que leur mission, notre mission, est de permettre aux citoyens de vivre des expériences favorisant un épanouissement humain.

Nous consacrons une part déterminante de ce beau projet au développement des liens avec les différents publics, tous les publics ! Nous mettons un point d'honneur à n'éprouver aucune défiance envers la différence et l'altérité.

Tout sauf le repli sur soi et le rejet de l'autre !

C'est notre conviction, ces deux lieux de vie (au-delà de la superficie de la salle) doivent être un lieu d'égalité, de partage. Ils permettront d'offrir à chacun la possibilité de trouver un accès à la culture, à l'art et à la communication.

Pour un ensemble de 1400 m<sup>2</sup>

**Coût du projet HT : 2 300 000 €**

**Subventions : 1 840 000 €**

**Coût Mairie : 460 000 €**


## ● PARKING ET VOIRIE

Pour couronner l'ensemble, **un parking de 73 places et un réaménagement de la voirie** seront réalisés. Avec ceux existants à proximité, la capacité d'accueil sur cette zone sera portée à 170 places. Tout l'ensemble sera sous vidéo-surveillance.

**Coût du projet HT : 300 000 €**

**Subventions : 120 000 €**

**Coût Mairie : 180 000 €**



● La Halle Commerçante.



● Le Pole Médical.



● Le Centre Culturel et la Médiathèque.



● Le Centre Culturel et la Médiathèque.

“ **La totalité** de cet aménagement **centre-bourg** sera réalisé **sans augmentation d’impôts**, comme **tous les investissements réalisés jusqu’à aujourd’hui** ”

“ **Nous avons déposé un appel à projet** pour la réalisation d’une **potence agricole** ”

“ **Une remise à neuf du club des “anciens”, beau clin d’oeil !!!** ”

## LA TOTALITÉ DE CET AMÉNAGEMENT “CENTRE-BOURG” SERA RÉALISÉ SANS AUGMENTATION D’IMPÔTS, COMME TOUS LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS JUSQU’À AUJOURD’HUI.

Sur la base du Compte Administratif 2017, nous aurions la possibilité (*si nous le souhaitions*), d’autofinancer tout l’ensemble de ces projets, notre capacité financière nous le permettant.

Notre ville sera dotée sur ce mandat, du nécessaire manquant (*comme promis lors de notre campagne électorale*), rien d’ostentatoire, que du nécessaire: voirie et aménagements structurants.

### TRAVAUX DE VOIRIE

---

En ce début d’année, nous avons terminé la deuxième tranche des travaux de voirie qui concernaient le centre-ville (*réseaux humides, secs*) en terminant par un beau tapis et des trottoirs adaptés à la mise en sécurité de tous les usagers.

Dans la continuité pour cette nouvelle année, sont programmées les rues Cavaignac / 14 Juillet / Victor Hugo / Tiers et la rue de Cases de Pêne, elles seront remises entièrement à neuf. Les rues Pasteur / Estagel / 04 Septembre, plus quelques places et impasses seront réhabilitées.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

---

Pour l’année en cours, nous allons réaliser la 1ère tranche de remise à neuf de notre éclairage public pour une proportion de 30%, en remplaçant les anciennes ampoules au sodium « énergivores » par de l’éclairage à LED, beaucoup plus économique. Cette programmation se fera chaque année, jusqu’au remplacement total.

### CHEMINS RURAUX & POTENCE AGRICOLE

---

Comme prévu également sera réalisée, une tranche de remise en état des **chemins ruraux**, ce chantier débutera en Mai pour finir avant la période des traitements et abricots.

Nous avons déposé un appel à projet pour la réalisation d’une **potence agricole**, auprès de l’Agence de l’Eau, nous attendons les conclusions de la commission qui s’est réunie dernièrement. La subvention espérée est de 80% soit 480 000 €, pour un coût réel communal de 120 000 €. Cette réalisation permettra à toute la profession agricole de pouvoir travailler de façon pérenne, par rapport aux réglementations française et européenne.

### RÉNOVATION « AL RAPAROU »

---

Dès cette année également nous allons changer toutes les menuiseries et refaire les peintures extérieures et intérieures du club du 3<sup>ème</sup> Age « **AL RAPAROU** ».

Une remise à neuf du club des « anciens », beau clin d’œil !!!

**Ah oui, j’oubliais, tout cela sera réalisé sans augmentation de nos impôts et en capacité de tout autofinancer !!!**

Amicalement, votre bien dévoué.  
*M. le Maire, Philippe FOURCADE.*